02_INT_014 23.10.07 P.-Y. Rap

Amendement

LIBERTE ET PATRIE

GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD

Objet en discussion : ~~Résolution~~ Determina.

~~Article~~ : Le Grand Conseil encourage le Conseil d'Etat dans le sens de permettre aux Directions d'établissements scolaires d'infliger, en collaboration avec les autorités communales, des sanctions disciplinaires ou forme d'occupation d'utilité publique destinées aux élèves particulièrement perturbateurs.

(Date et signature) :

Bex 23.10.2007.

Note : Pour stylobille